

Jean-Pierre ENJALBERT

Maire de Saint-Prix

Conseiller Général du Val d'Oise

Communiqué de presse

Saint-Prix, le 1^{er} juillet 2011

MORATOIRE SUR LES COUPES RASES EN FORÊT VAL D'OISIENNE

Le 30 avril à l'occasion de « Chaine humaine », nous manifestations en faveur de l'arrêt des coupes intensives dans les forêts Val d'Oisienne et pour leur classement en forêt de protection.

Ce 5 juillet, lors d'une réunion organisée par le Conseil général du Val d'Oise, l'Office National des Forêts a répondu favorablement à cette demande.

Le moratoire sur les coupes rases obtenu pour l'année 2011-2012, permettra à l'ONF de proposer des méthodes de gestion qui tiennent mieux compte à la fois des nécessités de renouvellement de la forêt et les objectifs de qualité des paysages, de la biodiversité et de l'accueil du public.

Je tiens à remercier l'ensemble des citoyens des associations, des élus qui se sont associés à cette démarche. Je resterais très vigilant pour que ce dialogue respectueux et constructif puisse se poursuivre avec l'ONF dans l'intérêt de nos massifs forestiers et de leur vocation spécifique aux forêts péri-urbaines.